

# PROGRAMME FORMATION REPARATION DE CICATRICES METHODE SCARINK

2 JOURS / 14 HEURES

HORAIRES D'UNE JOURNÉE DE FORMATION : 10H00 - 13H00 / 14H00 - 18H00

## OBJECTIFS

- Maîtrise du soin de Microponcture pour la prise en charge des cicatrices et vergetures
- Correction cicatrices et vergetures
- Maîtrise du soin de Micro lifting (régénération cellulaire), pour les traitements anti-âge

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Livret de cours
- Animation PowerPoint sur écran, travail sur modèles réels qui seront mis à disposition du stagiaire par le centre de formation. Support écrit remis à chaque stagiaire.
- Démonstration en direct des techniques enseignées par les formatrices
- Consommables à disposition.
- Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles réels.
- Analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle complétée le jour de la formation par les formatrices.

## PUBLIC CONCERNÉ

Techniciennes en maquillage permanent et personnel de santé pouvant justifier de la détention d'une formation hygiène et salubrité. FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

## VOS FORMATRICES

RACHEL NUSSBAUM OU BEKA DERMO PROFESSIONNELLES EXPÉRIMENTÉES AUX TECHNIQUES DU MAQUILLAGE PERMANENT

# PROGRAMME FORMATION REPARATION DE CICATRICES

## IER JOUR

### OBJECTIFS PARTIE THÉORIQUE

#### CORRECTIONS DE CICATRICES ET DE VERGETURES

9h00 à 9h30 Accueil des élèves

9h30 à 10h00 Présentation des formatrices

10h00 à 13h00 Théorie

- Classification des cicatrices et vergetures
- Théorie de la régénération cellulaire de la peau
- Les différentes techniques de correction des cicatrices et des vergetures
- Théorie et présentation de la technique Microponcture : Technique, matériel et produits
- Présentation de la technique Micro lifting : Technique, matériel et produits
- Technique de régénération de la peau par le Micro lifting

13h00 à 14h00 // PAUSE DEJEUNER

14h00 à 17h30 Démonstration Live des formatrices

- Démonstration sur modèles réels de différentes problématiques,

17h30 à 18h00 Bilan de la journée

- Table ronde « questions / réponses »
- Evaluation individuelle de chaque élève par les formatrices

# PROGRAMME FORMATION REPARATION DE CICATRICES

## 2E JOUR

### OBJECTIFS PARTIE PRATIQUE

#### Correction de cicatrices et de vergetures

9h00 à 9h15 Accueil des élèves

9h15 à 13h00 Pratique

- Accueil des modèles
- Installation de modèles, évaluation et diagnostic des besoins
- Travail sur modèle réel des techniques enseignées avec accompagnement individuel personnalisé des artistes (compte rendu individuel pour chaque participante, des prestations réalisées sur modèle)

#### 13h00 à 14h00 // PAUSE DÉJEUNER

14h00 à 17h00 Pratique sur modèle

- Accueil des modèles
- Installation de modèles, évaluation et diagnostic des besoins
- Travail sur modèle réel des techniques enseignées avec accompagnement individuel personnalisé des artistes (compte rendu individuel pour chaque participante, des prestations réalisées sur modèle)

17h00 à 18h00 BILAN DE LA FORMATION

- Questions / réponses avec l'artiste,
- Évaluation individuelle par la formatrice,
- Remise des attestations de présence,
- Remise des certificats de formation
- Remise des diplômes

# PROGRAMME FORMATION REPARATION DE CICATRICES METHODE SCARINK

## SANCTION DE LA FORMATION

### EN APPLICATION DE L'ARTICLE L6353-1 DU CODE DUTRAVAIL,

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION :

Feuille d'émarquement signée par le stagiaire et la formateur par demi-journée de formation.

### RÉFÉRENCES DES PERSONNES CHARGÉES DE LA FORMATION

#### FORMATEURS EN MAQUILLAGE PERMANENT :

Rachel NUSSBAUM et Sarah BERBEKA

Code de certification de l'organisme de formation prestataire de formation enregistré sous le numéro 42 68 0255168 auprès du préfet de région d'Alsace. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Code de certificatopn QUALIOP1 RNCQ-AC-VI-2019

Certification obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du Travail

TARIF : 2200,00 €

PRISE EN CHARGE POSSIBLE SELON ORGANISME  
ACOMPTE DE 30% DEMANDÉ À LA RÉSERVATION  
SOLDE LE JOUR DE LA FORMATION

